

Questions orales

Vous serez appelés à légiférer pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de participer davantage à la réforme constitutionnelle.

C'est là un engagement que nous avons l'intention de respecter.

La question a trait au mot «référendum». Le député sait que, dans les circonstances actuelles, en particulier dans la province de Québec, ce mot est lourd de sens. Le député sait que si l'on employait ce terme, nous éloignerions ceux que nous voulons plutôt inciter à faire partie du Canada. Nous voulons que l'attention continue d'être portée sur les propositions de renouvellement de la Confédération. J'espère que le député est animé par le même sentiment.

Je n'ai certainement pas l'intention d'employer des mots qui risquent d'éloigner des personnes susceptibles de vouloir faire partie du Canada. Je pose la question suivante au député: va-t-il insister pour employer des mots qui éloigneront des Québécois susceptibles de vouloir faire partie du Canada?

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, je veux que le ministre sache que les libéraux ne sont pas des lâches et qu'ils n'ont pas peur des mots. Le mot «référendum» a un sens bien précis.

Au Québec, il y a eu un référendum et il pourrait y en avoir un autre l'an prochain qui permettra aux Québécois de dire oui ou non au Canada.

Pourquoi le ministre et ses collègues ont-ils peur de laisser les Canadiens dire oui dans un référendum national, oui au Canada et oui aussi au Québec?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, je sais où le député veut en venir. Je connais l'histoire des campagnes référendaires et les connotations du mot ne m'échappent pas.

Nous avons l'intention de respecter l'engagement que nous avons pris dans le discours du Trône de trouver un moyen pour les Québécois et les autres Canadiens de prendre part aux décisions constitutionnelles. Et c'est ce que nous ferons.

À un moment où nous tâchons d'attirer l'attention sur les propositions de réforme constitutionnelle, où nous cherchons à multiplier les appuis en faveur du renouvellement du Canada, ce serait de la folie pure pour un

gouvernement national d'employer un mot chargé. Nous perdriions ainsi de précieux appuis. Ce serait une grave erreur pour le Canada.

C'est peut-être la stratégie du Parti libéral, mais ce n'est pas la nôtre. Nous cherchons des moyens de rallier les Québécois et les autres Canadiens à un fédéralisme renouvelé.

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser.

J'ai beaucoup de sympathie pour le ministre parce que je sais où il veut en venir. Mais j'ai mes doutes au sujet de certains de ses collègues parce que je sais aussi où ils veulent en venir.

Je demande au ministre de nous assurer que tous ses collègues, y compris ceux du Québec, appuient ses initiatives. Peut-il assurer à la Chambre que tous ses collègues du Québec vont expliquer aux Québécois les propositions gouvernementales et qu'ils vont parler au nom du Canada dans la province de Québec?

[Français]

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, je peux assurer mon collègue et le Parti libéral que les membres de mon gouvernement et nos supporters ici vont continuer à travailler pour des changements constructifs dans notre fédération canadienne.

Nous avons mis sur la table des propositions spécifiques et nous avons invité les améliorations à nos propositions spécifiques. On ne veut pas avoir une diversion de cet objectif par l'utilisation des mots qui peuvent donner plus de poids au séparatisme qu'on le veut.

Nous sommes ici pour reconstruire le Canada. Nous ne sommes pas ici pour aider les séparatistes au Québec ou ailleurs.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.